

Mémoire sur le projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

Par Benjamin Galipeau

Présentation

Je suis un jeune citoyen de 22 ans originaire de Drummondville et habitant maintenant à Sept-Îles. Je suis arrivé ici le mois de mes 18 ans sans me douter que j'y passerais également les 4 années suivantes. La ville de Sept-Îles et la Côte-Nord sont en effet des endroits où il fait bon vivre, près de la nature et du majestueux Golf du St-Laurent. Cette région est près également d'important pôle d'emploi qui permet à beaucoup d'avoir une qualité de vie supérieure à beaucoup d'autres régions. De plus et à la surprise de beaucoup de mes amis citadins, il est possible de poursuivre des études supérieures malgré l'éloignement, et ce, dans une variété de domaines. C'est ainsi qu'il y a 2 ans, j'ai entrepris des études en Technologie minérale au Cégep de Sept-Îles et je suis maintenant finissant.

Dans ce cadre, l'arrivée sur la scène locale du projet de Mine Arnaud ne nous a pas laissés indifférents. Dire que notre curiosité d'étudiant de ce domaine fut piquée par ce projet serait en effet un euphémisme. Au courant des mois et des initiatives du promoteur, presque tous les étudiants de notre département se sont intéressés de près ou de loin à cette question. En ce qui me concerne, j'ai participé à ma façon au débat en créant successivement un groupe et puis une page sur Facebook pour diffuser de l'information et discuter sur le projet.

Après mure réflexion et beaucoup de lecture, je me suis finalement positionné en faveur du projet de Mine Arnaud, il y a de cela quelque temps déjà. Vu la situation actuelle, c'est-à-dire où beaucoup de gens manifeste une opinion défavorable envers le projet, j'ai décidé de la nécessité d'exprimer la mienne. Je suis convaincu qu'elle représente, non pas seulement une seule opinion, mais l'opinion également de plusieurs citoyens, et c'est par devoir beaucoup plus que par passion ou émotion que je tiens par ce mémoire l'exprimer. Dans ce mémoire, je vais étayer mon raisonnement et présenter de la façon la plus claire possible ma position et les raisons de celle-ci.

Justification historique et économique

Historique

Les mines eurent un impact si important sur la société humaine qu'elles allèrent jusqu'à donner le nom de métaux et d'alliage à certaines périodes qu'elles révolutionnèrent. On pense entre autres à l'Âge de Pierre, à celui du Bronze et finalement; le berceau de l'antiquité; l'âge du Fer. En 2013, la présence et l'influence des mines sont beaucoup moins visibles qu'à l'époque et pourtant, elle occupe toujours la même place prépondérante. Aujourd'hui plus qu'à toute autre époque, les technologies que nous utilisons nécessitent des quantités importantes de métaux précieux, tel l'or pour le plaquage électronique, ou encore les terres rares, tel le lithium pour les batteries. Un simple ordinateur contient une large portion du tableau périodique et pas nécessairement les éléments les plus connus! Sans parler des structures d'aciers qui forment nos gratte ciels ou plus simplement nos automobiles et autres véhicules de plaisance. Même les carburants, dits fossiles, proviennent du sous-sol et font donc partie à juste titre de ce que l'on appelle les « ressources minérales ».

En même temps qu'évoluent les mœurs et coutumes en fonction du temps, évoluent également la science et notre compréhension de celle-ci. C'est ainsi qu'en regard des mines, la pratique d'extraction évolua beaucoup au fil des siècles. Ainsi, pour exploiter les niveaux les plus profonds de ce qui fut parmi les premières mines souterraines, les Romains envoyèrent des esclaves pour s'éviter eux-mêmes l'exposition dangereuse aux poussières, le manque de ventilation et d'oxygène s'en découlant. Pourtant, cette pratique archaïque devait prendre fin un peu plus d'un millénaire après la chute de Rome. Un savant allemand connu sous le nom de Georgius Agricola écrivit en 1556, suite à de longues recherches, une œuvre intitulée « De Re Metallica » soit le premier ouvrage traitant des techniques minières, d'extraction et de travail du métal. Cet érudit (Agricola étudia l'histoire, la littérature, la médecine, la physique et la chimie) fonde, sans le savoir, la profession d'ingénieur minier et de géologue. Aujourd'hui, c'est sur la base de son héritage que se sont construites ces professions qui exercent dans le dossier qui nous occupe un rôle essentiel.

Mais cette nouvelle science est jeune comparée à la médecine et à la mathématique des Grecs, des Égyptiens de Ptolémée et des Babyloniens. Au fil du temps, elle devait donc s'affiner. Au courant du XXe siècle, ce qui correspond à l'industrie minière tel que nous la connaissons avait déjà pris forme. L'utilisation des explosifs pour briser la roche avait remplacé la pioche depuis longtemps et les mines se mécanisèrent. Un élément aujourd'hui considéré comme essentiel leur faisait pourtant encore défaut. Le respect de l'environnement.

Au moment où Pierre et Marie Curie découvraient la radioactivité, on extrayait partout à travers le monde des millions de tonnes de roches sans se préoccuper de leur toxicité. Au cours des années; dû à un manque de connaissance, de législation et de volonté corporative, des désastres écologiques se produisirent au Canada, y compris au Québec. En ce sens, le documentaire « Trou Story » de Richard Desjardins nous permet de saisir l'ampleur des dommages causés.

Aujourd'hui, l'industrie minière a complété cette étape cruciale de son évolution : concilié l'extraction minérale au respect de l'environnement. Elle l'a fait grâce à de nouvelles législations et norme, à de nouvelles philosophies d'entreprises et surtout à une prise de conscience collective. Le BAPE est l'exemple même de tous ces points réunis. L'entreprise, la population et le gouvernement réuni dans un esprit de coopération pour le bien de tous. En ce qui concerne Mine Arnaud, l'étude d'impact, tel que présenté au MDDEFP a été jugé acceptable par ceux-ci, tel que mentionné lors de la 1re partie de l'audience publique par son représentant. Cette science, décrite lors des longs paragraphes précédents, doit, selon moi, se réguler elle-même. En d'autres termes, même s'il est primordial que l'opinion de la population soit respectée et prise en compte, je crois qu'il faut faire attention à ne pas donner plus d'importance à une opinion qu'à un expert.

Voilà la raison pour laquelle je porte une entière confiance envers l'étude d'impact, les experts gouvernementaux qui la juge satisfaisante et la compagnie. Parce que je voue un immense respect envers cette profession qui est aussi la mienne, connais son histoire et sais que même si il y a toujours place à l'amélioration, l'industrie est aujourd'hui prête à relever les défis de demain.

Économie et positionnement

Lorsqu'Agricola écrivit son livre, la population mondiale était estimée entre 425 et 540 millions d'êtres humains. Aujourd'hui, elle se situe à plus de 7 milliards d'individus. Un tel bon démographique entraine des répercussions sur l'économie mondiale, entre autres l'alimentation. Nourrir toujours plus de personnes avec le même territoire, ou simplement par souci de rentabilité fut de plus en plus difficile. Une partie de la solution apparue au XIXe siècle avec les premiers engrais chimiques à base de phosphate. 2 siècles plus tard, les engrais tel que nous les connaissons permettent de nourrir des milliards d'êtres humains partout sur la planète. Malheureusement, ce n'est pas assez et nous vivons dans un contexte de pénurie alimentaire. De surcroit avec une mauvaise répartition des richesses, les conséquences sont terribles : 870 millions de personnes souffrent de la faim chronique dans le monde selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture de l'ONU, la FAO. (Source : Radio-Canada) Cela représente environ 1 personne sur 8. De plus, de nombreux pays connaissent au niveau national une fulgurante explosion démographique. Par conséquent, la demande en fertilisant augmente elle aussi. Les données économiques déposées par le promoteur m'ont convaincu personnellement que la Mine Arnaud est un projet nécessaire en raison des 3 aspects suivants :

- La situation mondiale
- L'économie nationale
- La situation locale

La situation mondiale

Comme expliquée dans la partie « Économie et positionnement », la demande en fertilisant augmente partout à travers le monde entre autres parce que la population mondiale grimpe en flèche, surtout dans certains pays en voie de développement ou en voie d'industrialisation. Même les pays développés doivent faire face à des niveaux d'immigration importants qui changent l'équilibre alimentaire qui était assez stable pendant la première moitié du XXe siècle. Pouvons-nous consciemment refuser nos ressources sans avoir au préalable des arguments solides? Selon moi, non. La situation mondiale nécessite que tous fassent leur juste part pour pouvoir augmenter autant que possible la production alimentaire. Pour certains pays consommateurs, cela passera par de meilleurs systèmes de redistribution des richesses, pour d'autres pays producteurs, cela passera par une meilleure gestion des terres et des politiques pour empêcher l'appauvrissement du sol et la déforestation, les forêts étant utile pour freiner l'érosion et pour d'autres pays producteurs de ressources naturelles, tel le nôtre, cela passe par une exploitation saine des ressources ayant un impact sur le bilan alimentaire.

L'économie nationale

Une autre raison me pousse à souhaiter l'arrivée de la Mine Arnaud, soit l'économie nationale. Au mois d'août, 5000 emplois se sont perdus au Québec et le taux de chômage a grimpé de 4 dixièmes de point pour atteindre 8% au mois de septembre. En regard de ces chiffres, les opportunités de création d'emploi sont très importantes et doivent être évaluées sérieusement. De plus, avec la nouvelle Loi sur les Mines, les redevances perçues représentent un revenu supplémentaire pour un état qui peine à arriver au déficit zéro. C'est également l'ensemble des québécois qui profiteront non seulement de ces redevances, mais également de l'impôt sur le revenu que paiera Mine Arnaud et ses travailleurs sans compter également les taxes sur les biens et services perçue tant au niveau fédérale que provinciale. En résumé, Mine Arnaud créera réellement de la richesse pour l'ensemble des Québécois à un moment où l'argent tombera à point nommé. Puisque la Loi sur les Mines créa également de l'incertitude dans les marchés financiers et ébranla la confiance de ceux-ci envers le gouvernement, l'annonce de l'ouverture d'une mine à Sept-Îles permettra sans nul doute de réinstaurer cette confiance envers le gouvernement et son plan de développement du Nord.

La situation locale

Le dernier aspect économique se situe au niveau local. Comme vous le savez, l'économie de la région s'est historiquement basée sur l'extraction du Fer. Les Chinois, grands consommateurs, en fait de l'acier qui construit littéralement leur pays et leur avenir. Par contre, cette croissance est elle-même incertaine, et une baisse même minime de cette croissance entraîne des conséquences néfastes sur le prix des matériaux de construction, et par effet de conséquence, du fer. C'est ainsi que récemment, la compagnie minière Cliff Natural Ressources a dû mettre à pied plusieurs centaines de travailleurs et que des compagnies telles Arcelor et Rio Tinto ont éprouvé des problèmes de liquidité et de rentabilité. Dans un souci de sortir du cycle du fer et de diversifier l'économie, une nouvelle ressource telle l'apatite, qui suit, tel que démontré lors de la 1re partie des audiences, un cycle différent ne peut qu'être que bienvenu pour notre région. En effet, cette nouvelle exploitation créera plus de 1000 emplois pendant ses 2 ans de construction et plus de 300 emplois permanents lors de son exploitation.

Développement durable

Il est important de définir ce qu'est le développement durable. Ce terme a été popularisé en 1987 dans le rapport « Notre avenir à tous » aussi appelé plus simplement « Rapport Brundtland ». L'ONU, par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement avait mandaté la commissaire Gro Harlem Brundtland d'étudier la question. Elle voyagea autour du monde pour entendre les gouvernements, industries, ONG et citoyens et commanda plus de 75 études. Voici la définition du développement durable présentée dans ce rapport et que j'utiliserai dans mon analyse du présent projet :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Développer l'économie de façon durable

Dans une perspective de développement durable, il sera possible pendant les 28 ans d'exploitation de la mine de prévoir une utilisation du site pour les futures générations. Aménagerons-nous le lac de la fosse en parc et air de baignade? En école de voile ou de bateau de plaisance? Ensemencerons-nous le lac pour y permettre la pêche sportive et redonner aux Premières Nations l'utilisation historique du territoire? Pourquoi ne pas demander à la Mine Arnaud de réserver des sommes d'argent pour développer cette période "d'après mine" et ainsi permettre de créer des emplois sur le long terme tout en permettant à plus d'utilisateurs de profiter du site? Ils pourraient ainsi financer un observatoire sur les résidus miniers, un centre de recherche permanent sur l'environnement en collaboration avec le Cégep et l'UQAC, ou d'autres projets de nature scientifique qui permettront de créer des emplois à long terme de façon durable tout en participant à leur façon à la protection environnementale de ce milieu. Souvent, le plus difficile n'est pas d'opérer de tel centre de recherche, mais d'avoir les fonds de départ nécessaires pour les démarrer. La Mine Arnaud possède ainsi une chance en or de participer au développement de sa nouvelle communauté d'accueil.

Développer durablement en respectant l'environnement

L'environnement fait partie intégrante du développement durable, pour la génération présente et avenir. Dans cette perspective, il est important de se demander si le projet étudié respecte l'environnement et notre milieu pourra supporter cette exploitation tout et s'en remettre à la fin de celle-ci. En ce sens, l'étude d'impact, jugé recevable par le MDDEFP, apporte des réponses assez claires sur les grandes questions. Plusieurs questions persisteront toutefois dans le temps au-delà des simulations, et il serait nécessaire que la mine respecte son engagement d'effectuer un suivi rigoureux de la situation. Même si je partage l'avis du promoteur et l'avis du MDDEFP à savoir que la source d'eau potable et la baie de Sept-Îles ne subiront pas ou très peu d'impact lors de

l'exploitation de la mine, je juge tout de même important que la Mine s'engage à rectifier le tir si jamais la situation changeait ou si de nouvelles données venaient à voir le jour après la délivrance du Certificat d'Autorisation. L'environnement étant un concept en constante évolution, il faut, dans une perspective de développement durable, diminuer au maximum possible les impacts que la mine aura sur l'environnement, de telle façon à ce que la situation finale soit égale ou mieux que la situation initiale.

En ce sens, les propositions de Mine Arnaud de revégéter ses sites me semblent les plus logiques qui soient. De cette façon, non seulement nous laisserons l'environnement prendre le dessus sur l'ancienne exploitation et les anciens sites de résidus, mais nous permettrons de retourner à l'état initial le site tel que l'exige la définition même du développement durable.

Également, le comité de suivi tel que promis par la Mine Arnaud doit faire partie des conditions d'un éventuel Certificat d'Autorisation. Ce comité doit avoir les outils consultatifs et correctifs pour les questions environnementales et du développement durable, soit l'aspect économique et social.

Somme toute, l'engagement de Mine Arnaud de développer durablement sur le plan environnemental me semble réaliste. L'approche consultative préliminaire permet de bonifier le projet sur de nombreux points de nature environnementale, telle la butte-écran pour ne nommer que celle-ci.

Développer durablement, l'aspect social

La Mine Arnaud créera 300 emplois, soit 300 familles potentielles et nous présumons d'autant, voire plus, d'emploi indirect. Ces emplois seront extrêmement bien rémunérés qui offriront une excellente qualité de vie à ceux qui les occupent. En 2007, la rémunération moyenne hebdomadaire des travailleurs des mines et domaine connexe était de 1200\$. Je connais personnellement des gens de ce domaine qui font des salaires supérieurs à 100 000\$ par année sans diplôme universitaire, voire même sans diplôme collégial. Ces emplois permettront non seulement à cette génération présente de subvenir à leurs besoins, mais aussi à une génération future d'en profiter par les retombés indirecte. Il est en effet facile à ces salaires de payer les études de nos jeunes, de financer leur passion et de réaliser leurs rêves. Dans une perspective de développement durable, l'objectif est donc accompli.

Un des éléments dans le projet qui doit être considéré est le manque de logement dans la région. Le taux d'inoccupation à Sept-Îles est très bas, soit 0.2% au début de l'année 2013. La pression sur les logements lors du début des travaux sera énorme et on peut craindre une pénurie dont les premiers à écoper seront ceux qui vivent avec des revenus moindres. Ces gens ne doivent pas payer davantage pour une situation censée créer de la richesse. C'est pourquoi la mine se doit, en bonne citoyenne corporative, prévoir des mesures d'atténuation qui doivent aller jusqu'à la construction de logements. La mine doit absolument s'engager à participer au financement de logement pour les gens à faibles de revenus, car ce sont ces personnes qui seront affectées les premiers.

Conclusion

Ce mémoire en arrive finalement à sa partie la plus décisive, soit celle où j'exprime clairement mon opinion bien que celle-ci soit perceptible tout au long. Avant, j'aimerais toutefois mettre en garde la commission.

Que la commission ne se fasse pas prendre au piège par les éternels opposants. Les mêmes qui sont sorties contre l'uranium, et qui sortent maintenant contre l'apatite. Ces gens qui attaquent la crédibilité même du BAPE à qui veulent l'entendre, mais qui pourtant présenteront quand même des mémoires à celui-ci. Ces gens qui critiquent la crédibilité de l'étude d'impact, mais qui s'en servent pour trouver des failles. Ces gens qui monopolisent la parole, qui mette constamment en doute les experts des ministères et autres, qui organisent leurs propres « rencontres d'information » avec leurs propres « études ». Ai-je besoin d'en dire plus? À quand la sortie d'un documentaire intitulé « Apatite PQ »?

Quant à moi, je soutiens Mine Arnaud et souhaite sa venue dans la Ville de Sept-Îles. Ce projet créera de la richesse pour notre ville, notre région, notre province et notre pays. Ce projet permettra de plus d'envoyer un message aux investisseurs potentiels alors que nous vivons une période d'incertitude économique, soit qu'il est encore possible de développer au Québec l'industrie minière tout en restant en adéquation avec les normes environnementales.

Ce projet a réellement le potentiel de révolutionner la pratique minière. Par une approche très près de sa communauté, Mine Arnaud a suscité des passions. Mais alors que le projet se faisait connaître, il a aussi permis à des étudiants comme moi et d'autres citoyens de développer un esprit rigoureux d'analyse et de le mettre à profit au débat, que ce soit sur les médias sociaux comme Facebook ou grâce au regroupement « Citoyens pour Mine Arnaud ».

Que la décision du ministre et du Conseil des ministres se fassent dans l'intérêt des Québécois et des Septiliens.

Benjamin Galipeau, Étudiant en Technologie minérale au Cégep de Sept-Îles

